



## **L'information et les journalistes, victimes de la guerre en Ukraine**

Dans chaque guerre, les journalistes et l'information figurent parmi les premières victimes. Certaines et certains paient le prix de la violence des combats sur le terrain. D'autres subissent des restrictions et des atteintes à leur mission. Les conséquences de l'invasion militaire de l'Ukraine par la Russie ne font pas exception.

Il y a d'abord eu, le 1er mars, l'interdiction sur le territoire de l'Union européenne, validée par les 27 membres de l'UE, de la diffusion des médias Russia Today et Sputnik, désignés comme outils de propagande russes. Parmi les rédactions visées, celle de RT France, qui compte 176 salariés, dont cent journalistes, désormais menacés de licenciement.

Quels que soient les débats qu'on puisse avoir sur leur contenu et leur ligne éditoriale, la disparition de ces médias, sur la base d'une législation d'exception, est un très mauvais signe de la part d'une institution qui prétend défendre le pluralisme et la liberté de l'information.

Le SNJ-CGT condamne cette interdiction, tout comme il condamne la frappe russe qui, le même jour, a visé une tour de télévision à Kiev, interrompant la diffusion des chaînes locales.

L'accès à Facebook a été coupé en Russie et celui à Twitter restreint. Le Parlement russe a également voté, le 4 mars, une loi punissant de peines allant jusqu'à 15 ans de prison les « informations mensongères sur l'armée russe, surtout si elles entraînent des conséquences sérieuses pour les forces armées ».

Le Kremlin a reconnu prendre part à la « guerre de l'information » et cette loi peut servir d'outil de censure, tant les notions d'« information mensongères » et de « graves conséquences » ouvrent la porte à toutes les interprétations et manipulations possibles. Les mots comme « guerre » ou « invasion » étaient déjà proscrits dans les médias russes pour désigner les opérations militaires russes en Ukraine.

Comme lors de l'interdiction de diffusion, par les autorités russes, de la télévision Dojd et de la radio Echo de Moscou, les médias indépendants russes sont en première ligne face à cette nouvelle législation. Mais également les médias étrangers publiant, diffusant ou envoyant des informations

depuis la Russie. La BBC, CNN et Radio Canada ont déjà annoncé suspendre, au moins temporairement, leur diffusion en Russie. D'autres ont interrompu leur couverture journalistique depuis ce pays.

En situation de guerre, plus que jamais, le droit d'informer et d'être informé est primordial. Un droit qui nécessite que les journalistes opèrent dans des conditions maximales de sécurité et de liberté.

**Montreuil, le 8 mars 2022.**